

Pascal Broulis désire doper l'influence vaudoise sur la scène fédérale

PRÉSIDENCE • Resserer les liens avec la députation vaudoise à Berne, afin de mieux faire entendre la voix du canton: c'est une des priorités du président Broulis.

MICHAËL RODRIGUEZ

«Un Romand sur deux habite sur le territoire vaudois.» Le président du Conseil d'Etat, Pascal Broulis, annonce la couleur: le canton de Vaud entend désormais jouer, sur la scène fédérale, dans la catégorie correspondante à son poids. Afin d'intensifier son lobbying à Berne, le gouvernement ressertera ses liens avec les vingt parlementaires vaudois siégeant sous la Coupole fédérale. C'est là une des trois priorités présentées hier à la presse par le ministre radical. Les deux autres étant la création d'un organe de prospective et la campagne pour le Musée des beaux-arts (lire ci-dessous).

Vaud trop attentiste

On l'a vu dans le domaine des transports, la capacité d'anticipation, la force de persuasion – et même de pression – des cantons peuvent avoir une influence déterminante sur les priorités fédérales. Longtemps, Vaud s'est contenté d'intervenir alors que les dés étaient déjà quasiment jetés. Mais le nouveau report de la troisième voie ferroviaire entre Lausanne et Genève a fait l'effet d'un détonateur. L'une des dernières réunions du Conseil d'Etat avec la députation vaudoise, en janvier dernier, était d'ailleurs consacrée à ce projet majeur. Il s'agissait alors de tenter d'infléchir la position du Conseil des Etats, qui se réunissait en juin.

Le succès n'a pas été au rendez-vous, mais l'impulsion est là. Pascal Broulis veut donc donner un nouveau souffle à ces rencontres, que la Constitution vaudoise a voulues régulières. Sur les quatre séances annuelles, deux se tiendront à Berne. Ce qui permettra d'y convier un membre du Conseil fédéral.

Un café des parlementaires vaudois est aussi organisé à chaque début de session des Chambres. Lors du premier «café», au mois de juin, Pascal Broulis est venu défendre les caisses de pensions publiques. Le 16 septembre, sa collègue de Formation et jeunesse, Anne-Catherine Lyon, y



La Liberté, Le Courrier, 29.08.08

«Un Romand sur deux habite sur le territoire vaudois», a plaisir à rappeler Pascal Broulis. ARC

traitera de l'accueil de jour des enfants. Enfin, une «Journée vaudoise» sera organisée en 2009 au Parlement fédéral, en collaboration avec les milieux économiques.

Bataille fiscale

Dans ses prises de position sur des dossiers fédéraux, le canton est aussi déterminé à faire entendre sa voix. «Vaud va s'engager très fortement pour l'extension de la libre circulation des personnes», promet Pascal Broulis. Autre cheval de bataille: la concurrence fiscale «exacer-

bée» que se livrent les cantons. «C'est ce que je combats», a affirmé le grand argentier. Il ne voit pas de contradiction entre cette position et son paquet d'allègements fiscaux, défendu au nom de l'attractivité du canton.

Dans un canton frontalier, la politique extérieure ne se limite pas aux seuls partenaires suisses. Pascal Broulis veut profiter de son accession à la présidence du Conseil du Léman pour «redonner une certaine force» à cet organe. Le 2 octobre prochain sera en outre lancé un programme de coopération, baptisé «Interreg», avec les ré-

gions françaises et cantons voisins. Autre priorité du président en cette rentrée politique: doter le canton d'un outil d'anticipation sous la forme d'un organe de prospective. Là aussi, il s'agit d'une exigence constitutionnelle. Mais le Conseil d'Etat a opté pour une variante «très souple et très light», explique Pascal Broulis. De fait, cette nouvelle structure tournera avec moins de 50 000 francs par année... Composée de neuf membres, elle sera présidée par l'incantable président. Anne-Catherine Lyon en sera vice-présidente.

Une base scientifique

Le rôle de l'organe de prospective consistera à apporter des éléments scientifiques sur des enjeux de société majeurs (vieillesse de la population, accès aux soins, diversité religieuse), afin de nourrir l'action future du Conseil d'Etat. Ce n'est donc pas un hasard si sa composition fait la part belle aux partenaires des milieux académiques: le recteur de l'Université de Lausanne, Dominique Arlettaz, accompagné de deux professeurs de la même institution, le président de l'EPFL Patrick Aebischer ainsi qu'un directeur d'une Haute école spécialisée. I

TOUR DU CANTON POUR LE MUSÉE DE BELLERIVE

Le président du Conseil d'Etat a tenu hier à réaffirmer son soutien au nouveau Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive. «C'est un magnifique projet général», s'est-il exclamé. Pour illustrer son adhésion totale au projet malgré ses récentes critiques sur l'architecture du bâtiment, Pascal Broulis tire un parallèle avec la nouvelle Constitution vaudoise. «Je me suis engagé à mort pour la défendre, parce qu'elle permet l'as-

sainissement des finances cantonales. Et pourtant, il y a des articles qui ne me plaisent pas du tout.» Pour le président, «le plus important est d'avoir un Musée des beaux-arts et de faire rayonner les collections». A l'approche de la votation de novembre sur cet objet, la ministre de la Culture, Anne-Catherine Lyon, sillonnera le Pays de Vaud en compagnie d'un ou deux de ses collègues. Il s'agira en effet de convaincre le

peuple que le futur musée concerne l'ensemble du canton, et pas seulement la région lausannoise. Pour la campagne, l'Etat débloquera «les moyens financiers habituels», dit Pascal Broulis, soit dans les 100 000 francs environ. Le canton et la ville de Lausanne tireront à la même corde, assure-t-il. Verra-t-on des municipaux lausannois participer à la tournée du canton? «En principe oui», répond Pascal Broulis. MR